



La Région Normandie rejoint le réseau européen des Régions liées à la défense



Thématique

Type d'actualité

En direct de Bruxelles

Début juillet 2026, la Région Normandie a rejoint le **réseau européen des Régions liées à la défense (ENDR/*European Network of Defence-related Regions*)**. Créé en 2016 à l'initiative de la Commission européenne, le réseau ENDR rassemble plus d'une centaine de membres, qui sont des autorités régionales, des agences de développement et d'innovation ou des pôles d'excellence et clusters régionaux/interrégionaux mobilisés dans le domaine de la défense.

Financé par le Fonds européen de défense (FED), le réseau poursuit trois objectifs principaux :

1. **rassembler les organisations régionales** (autorités publiques et agences de développement et d'innovation) **et les pôles d'excellence/clusters** pour favoriser les échanges concernant le renforcement de l'industrie de défense européenne et l'élaboration de stratégies de développement liées à la défense ;
2. **faciliter la circulation de l'information et la recherche de partenariats** dans l'optique d'améliorer l'accès des membres aux financements européens dans le domaine de la défense ;
3. **promouvoir le développement de pôles d'excellence/clusters régionaux.**

Dans un contexte de tensions géopolitiques accrues, la Commission européenne a érigé le renforcement de l'industrie de défense européenne comme priorité et multiplie les initiatives dans ce domaine. Elle entend par conséquent faire du réseau ENDR un outil d'échange avec les Régions et les clusters industriels de défense implantés sur leurs territoires, afin de cibler les besoins du secteur et maximiser les opportunités de coopération et de financement pour ces acteurs. En effet, une hausse importante des moyens consacrés au développement de l'industrie de défense est prévue pour le cadre financier pluriannuel 2028-2034 de l'Union européenne : près de 350 milliards € pourraient être disponibles, notamment grâce à la fenêtre « défense et espace » du futur Fonds européen de compétitivité (FEC)*.

** En juillet 2025, la Commission européenne a présenté ses propositions pour le cadre financier pluriannuel (CFP) 2028-2034 de l'Union européenne, qui prévoient une nouvelle architecture pour le budget européen. Cette nouvelle architecture est basée sur trois piliers, dont l'un consacré à la compétitivité de l'UE. La Commission européenne propose que ce pilier repose principalement sur un nouveau fonds, le Fonds européen de compétitivité (FEC), en gestion directe et doté de 234,3 milliards*

€. Cette enveloppe serait répartie entre quatre fenêtres thématiques prioritaires, dont une fenêtre « résilience, industrie de défense et espace » à hauteur de 131 milliards €.

Dans la continuité du lancement du Fonds Normandie Défense et du déplacement de M. Hervé Morin, président de la Région, pour évoquer ces enjeux à Bruxelles en mai 2026, la Normandie a donc adhéré au réseau ENDR, aux côtés du cluster d'excellence Normandie AeroEspace, rassemblant 185 entreprises des secteurs de la défense, de la sécurité et de l'aérospatial.

La participation de la Région aux travaux du réseau ENDR permettra :

- **une participation renforcée aux réunions et événements à Bruxelles et la facilitation des échanges et rencontres avec les autres membres du réseau**, de manière à maximiser les opportunités de coopération tout en renforçant la visibilité de la Région sur ce sujet auprès des institutions européennes ;
- **une coordination accrue avec les travaux menés par les autres réseaux européens dont la Région Normandie est membre**, tels que le réseau des régions européennes pour la recherche et l'innovation (ERRIN/*European Regions for Research and Innovation Network*) ;
- **une coopération renforcée avec le cluster industriel Normandie AeroEspace**, dans l'optique d'optimiser le soutien aux entreprises du secteur implantées sur le territoire.

Pour en savoir plus :

- [Le communiqué de presse concernant le lancement du Fonds Normandie Défense](#)